



Devis incomplet et litiges à la livraison

Par **jossbomal**, le **10/01/2008 à 19:10**

Bonjour,Je viens vous poser cette question, à propos d'un devis pour une bibliothèque sur mesures. En effet, après avoir été livrée et installée, cette bibliothèque ne correspond pas à la bibliothèque désirée . Cette bibliothèque auraient du être en merisier massif avec des spots intégrés pour l'éclairage.Or, sur le devis fourni par l'artisan, , il apparait effectivement que des spots auraient du être montés, que les prix sont affichés sans détails (par exemple il n'indique pas le nombre de portes, mais précise que pour les portes ça fera x euros...), que l'"architecture principale" sera en merisier massif, mais il s'avère que les plateaux sont en imitation merisier...Bref, de nombreux détails manquent sur le devis.Je me demande donc si il y existe des recours soit pour faire refaire la bibliothèque comme elle aurait du être faite selon les désirs du client, soit pour faire baisser le prix de la bibliothèque qui est à ce jour livrée mais pas encore payée?Merci d'avance

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **11/01/2008 à 09:50**

Bonjour, A mon sens, vous pouvez d'ores et déjà écrire à cet artisan pour lui faire connaître votre mécontentement et demander la reprise des désordres. En cas de litige, c'est le devis qui retiendra l'attention du juge. Attention donc aux inexactitudes (architecture merisier et absence du nombre de portes). Cordialement, Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com